

ALGÉRIE

2014

Tarik Benbahmed / t.benbahmed@afdb.org
Hervé Lohoues / h.lohoues@afdb.org





ALGÉRIE

- L'économie algérienne a enregistré en 2013 une croissance réelle estimée à 3 %, tirée essentiellement par la demande intérieure, dont l'investissement public. Cette performance a été réalisée dans un contexte de décélération de l'inflation, ressortie à 3.3 %, grâce aux efforts des autorités algériennes pour maîtriser la liquidité monétaire, contenir l'expansion de la demande de biens et services et accroître l'offre.
- La bonne position extérieure de l'Algérie a continué de s'affaiblir en 2013 : l'excédent de la balance courante s'est en effet établi à 1.2 % du PIB, en recul par rapport aux 5.9 % atteints en 2012, sous l'effet conjugué d'une baisse des exportations d'hydrocarbures et de la hausse des importations. Toutefois, l'Algérie poursuit sa politique de faible endettement vis-à-vis de l'extérieur et possède des réserves de change confortables équivalent à plus de trois ans d'importations.
- Le groupe Sonatrach, fleuron de l'industrie algérienne, domine les échanges et les chaînes de valeur mondiales. Intervenant dans le secteur des hydrocarbures, il est la première entreprise d'Afrique, avec environ 100 milliards USD de chiffre d'affaires consolidé, en 2013.

Vue d'ensemble

Dans un contexte de stabilité politique, l'Algérie continue de présenter des résultats économiques solides. Ainsi, en 2013, le taux de croissance s'est établi à 3 % contre 3.3 % en 2012, tiré par la demande privée et les investissements des entreprises publiques, ce qui a permis de compenser un recul des exportations, notamment d'hydrocarbures, et des dépenses publiques. Par ailleurs, après une stabilité autour de 10%, entre 2010 et 2012, le chômage, à septembre 2013, a baissé à 9.8 %.

L'inflation a été contenue à 3.3 % en 2013, ce qui représente une baisse notable par rapport aux 8.9 % enregistrés en 2012. Cette décélération de l'inflation, qui ramène la dynamique des prix à son niveau d'avant 2012, est le résultat conjugué d'une politique monétaire prudente, de la consolidation budgétaire mais aussi des actions des pouvoirs publics destinées à maîtriser et à améliorer les circuits de distribution des biens de grande consommation.

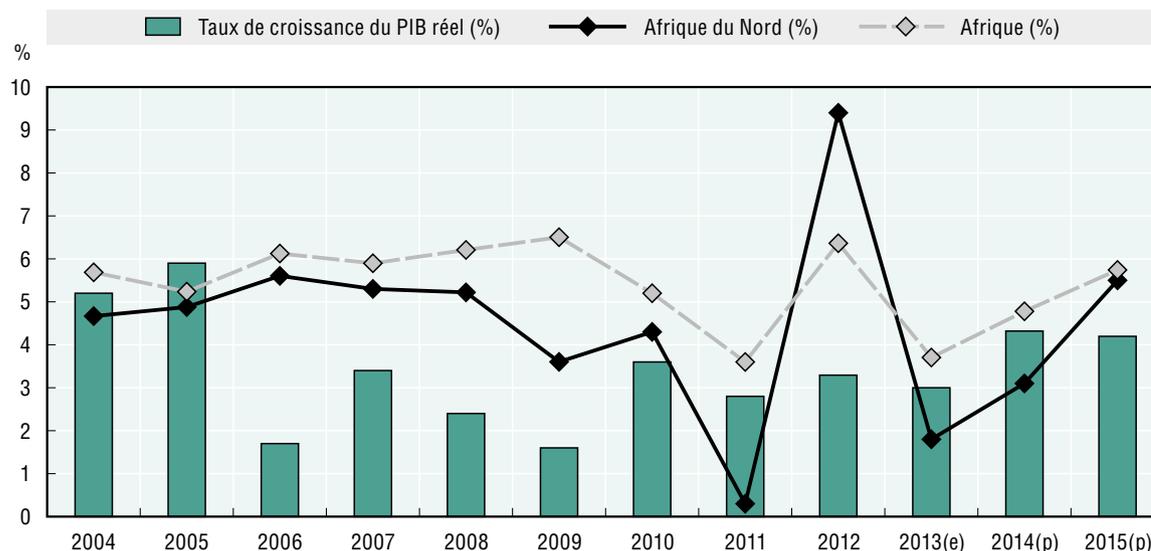
Même si elle reste solide, la position extérieure de l'Algérie a commencé à présenter des signes d'essoufflement au cours de l'année 2013. L'excédent de la balance courante s'est ainsi contracté à 1.2 % du PIB (contre 5.9 % du PIB en 2012), sous le double effet d'une baisse des exportations et d'une hausse des importations. Toutefois, les réserves extérieures de change restent toujours confortables (196 milliards USD à fin 2013, soit plus de 3 ans d'importations) et l'endettement extérieur faible (3.2 milliards USD à fin 2013, soit 1.5 % du PIB).

La Chine est désormais le premier fournisseur de l'Algérie, représentant 12 % des importations algériennes contre 11.4 % pour la France, devant l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Quant aux exportations, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la France occupent les premières places, alors que les États Unis, à la 1^{re} place en 2012, sont désormais au 6^e rang.

Les perspectives pour 2014 font état d'une reprise de la production des hydrocarbures et d'une augmentation des dépenses publiques (+11.3 %), destinées surtout à l'investissement afin de soutenir la demande intérieure. Dans ce contexte, la croissance attendue est de 4.3 %, assortie d'une inflation de 4.2 %.

L'analyse des chaînes de valeur mondiales (CVM) met en lumière le fait que les réformes et le démantèlement du secteur industriel public ont abouti à une privatisation des actifs, une substitution des importations à la production nationale, une faible productivité et un développement du secteur informel. Pour rompre avec cette dynamique, les autorités algériennes ont amorcé en 2013 une politique encadrant la relance et l'intégration industrielles des filières, avec pour objectifs l'augmentation et la diversification de la production nationale ainsi que la création d'emplois.

Figure 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.3	3.0	4.3	4.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.4	0.8	2.5	2.4
Inflation	8.9	3.3	4.2	4.0
Solde budgétaire (% PIB)	-4.8	-0.2	-2.1	-2.6
Compte courant (% PIB)	5.9	1.2	0.3	0.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développements récents et perspectives

En 2013, la croissance de l'économie algérienne s'est établie à 3 % contre 3.3 % en 2012, du fait principalement d'une baisse de la production dans le secteur des hydrocarbures et, à un degré moindre, de celle des dépenses publiques, conséquence des efforts de consolidation budgétaire. La croissance a été tirée principalement par la demande privée et les investissements des entreprises publiques. La croissance hors hydrocarbures est quant à elle estimée à 5.9 %, contre 7.1 % en 2012.

En termes de répartition sectorielle du produit intérieur brut (PIB), l'économie algérienne reste très dépendante du secteur des hydrocarbures : celui-ci représente plus du tiers du PIB (36 % en 2012), assure 70 % des recettes budgétaires et 98 % de ses exportations. Ainsi, avec une production d'hydrocarbures en baisse, une consommation domestique d'énergie en hausse et des exportations d'hydrocarbures en chute aussi bien en volume (-7.4 %) qu'en valeur (-10.3 %), la vulnérabilité de l'économie algérienne aux fluctuations de ce secteur s'est accentuée en 2013. Ce constat pose la question de la soutenabilité des finances publiques et de la viabilité du financement de l'économie à long terme. Il révèle aussi un besoin urgent de diversification et de transformation structurelle de l'économie algérienne. Toutefois, le développement du secteur privé et la diversification des sources de croissance sont contrariés par un climat des affaires nécessitant des réformes importantes.



Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2012
Agriculture, chasse, foresterie et pêche	7.0	9.7
dont pêche		
Mines	49.1	36.0
dont pétrole	48.9	35.9
Manufactures	3.9	4.0
Electricité, gaz et eau	0.9	0.8
Construction	8.4	9.6
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	10.5	12.2
dont hôtels et restaurants	0.9	0.9
Transports, entreposage et communications	8.0	7.4
Finance, immobilier et services aux entreprises	1.0	1.2
Services des administrations publiques	10.2	18.1
Autres services	1.0	1.0
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales.

Quant au secteur agricole, avec une part de 10 % du PIB en 2013, sa croissance, en hausse, est passée de 6.3 % en 2012 à 9.4 % en 2013, en raison d'une meilleure saison agricole, permettant à toutes les filières de progresser, à l'exception de la production céréalière et celle du tabac, lesquelles ont baissé respectivement de 4 % et de 5 %. Pour sa part, le secteur industriel (hors hydrocarbures), dont la contribution au PIB reste inférieure à 5 %, a fait preuve, selon l'indice de la production industrielle de l'Office national de la statistique (ONS), d'un certain dynamisme au premier semestre 2013, avec des taux de croissance respectifs de 12.5 % pour le groupe « industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électroniques et électriques » (ISMEE), de 7.5 % pour le groupe « chimie, caoutchouc et plastique » et de 7.3 % pour le groupe « bois, liège et papier ». Par ailleurs, les grands travaux d'infrastructures du Programme d'investissements publics 2010-14 ont maintenu la contribution du secteur de la construction et des travaux publics à 9.6 % du PIB en 2012. Ce secteur connaît un redémarrage de croissance, estimée à 8.2 % en 2012 contre 5.2 % en 2011. Enfin, le secteur des services a contribué à hauteur de 41 % au PIB en 2012, dont 23 % pour les services marchands et 18 % pour les services des administrations publiques, qui ont connu des croissances respectives de 4.2 % et 6.4 %.

Quant à la position extérieure de l'Algérie, elle reste solide malgré des signes d'affaiblissement observés en 2013. En effet, l'excédent des transactions courantes s'est contracté à 1.2 % du PIB en 2013, contre 5.9 % en 2012, sous l'effet de la progression de la consommation intérieure d'hydrocarbures, qui a eu un impact à la baisse sur les exportations et à la hausse sur les importations. La contraction de 7.3 % des exportations d'hydrocarbures et la hausse de 5.4 % des importations se sont soldées par un excédent de la balance commerciale représentant 8.6 % du PIB en 2013, en ralentissement constant comparé aux 9.8 % et 13 % du PIB enregistrés respectivement en 2012 et 2011. En plus de la baisse observée au niveau de la balance commerciale, le fléchissement de l'excédent du compte courant est aussi imputable i) à un élargissement du déficit des revenus des facteurs (passant de 1.9 % du PIB en 2012 à 4.3 % en 2013) et ii) à une diminution des transferts nets. En conséquence, et malgré l'accroissement des investissements directs étrangers (nets) et l'amélioration du compte capital, le solde global de la balance des paiements présente un léger excédent de 2.9 milliards USD en 2013, en net repli par rapport aux 12 milliards USD enregistrés en 2012. La solidité de la position financière extérieure reste toutefois confortée par des réserves de change de l'ordre de 196 milliards USD, ce qui équivaut à près de trois ans d'importations, et par une situation de très faible dette extérieure, estimée à 3.2 milliards USD à fin 2013, soit 1.5 % du PIB.

Du côté de l'emploi, après une stabilité autour de 10 % entre 2010 et 2012, le chômage a un peu reculé en 2013 pour s'établir à 9.8 %. À noter que cette inflexion du taux de chômage par rapport à 2012 est plus marquée chez les hommes (-1.3 %) que chez les femmes (-0.7 %), et également plus prononcée chez les jeunes (27.5 % en 2012 contre 24.8 % en 2013).

Malgré les efforts consentis, le processus d'intégration de l'Algérie au commerce mondial évolue lentement, et les négociations d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ont pas encore abouti. Néanmoins, la reprise annoncée en 2014 de la production des hydrocarbures, grâce à l'exploitation de nouveaux gisements et à de nouvelles perspectives à long terme en matière d'exploitation des gaz et pétrole non conventionnels notamment (l'Algérie renfermerait la troisième réserve mondiale), attestent d'une certaine pérennité de la rente pétrolière.

À ce titre, pour l'année 2014, la croissance de l'économie algérienne devrait se consolider pour s'établir à 4.3 %, soit un rythme plus soutenu que les deux récentes années. Cette croissance devrait être tirée par les investissements publics et soutenue par une relance de l'activité dans le secteur des hydrocarbures, lequel devrait croître de 2 %. La croissance hors hydrocarbures devrait rester supérieure à la moyenne pour se chiffrer à 5.3 %. L'inflation devrait s'établir autour des 4 %, toujours dans le voisinage des limites fixées par les autorités monétaires.

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

En 2013, la prudence budgétaire adoptée par les autorités algériennes a permis d'augmenter les revenus fiscaux non pétroliers sans réduire les dépenses sociales (transferts sociaux, soutien des prix et masse salariale), tout en rationalisant les autres dépenses publiques.

Ainsi, la consolidation budgétaire, un des premiers résultats attendus de la modernisation des finances publiques, a eu pour effet de réduire de 12 % les dépenses de fonctionnement, soit une économie de l'ordre de 600 milliards DZD (dinars algériens), quand bien même les transferts sociaux sont restés à leur niveau de 2012 (1 400 milliards DZD). Les dépenses d'équipement ont accusé, quant à elles, une baisse de 10 % par rapport à 2012, le Programme d'investissement public 2010-14 touchant à sa fin. Ainsi, les dépenses budgétaires de 2013, représentant environ 39.8 % du PIB, se sont établies à 3 880 milliards DZD, en baisse de 11.2 % par rapport à 2012.

Les recettes, estimées à 3 820 milliards DZD en 2013 et représentant 39.6 % du PIB, ont connu une progression de 10.1 % par rapport à 2012, sous l'effet conjugué d'une hausse des recettes pétrolières et ordinaires. En effet, les produits de la fiscalité pétrolière ont augmenté du fait du prix relativement élevé du baril et d'une dépréciation prévue de 2.7 % du taux de change entre le dinar algérien et le dollar américain. Les recettes fiscales non pétrolières ont progressé de 13 %, tirées par la hausse des produits des contributions directes (+19 %).

Au total, selon les documents budgétaires 2013, les dépenses auraient été couvertes par les recettes pétrolières à hauteur de 56 %, calculées sur la base d'un prix fiscal de 37 USD le baril, contre un cours moyen d'environ 110 USD en 2013. Celui-ci permet de retenir un surplus de 73 USD le baril, destinés à alimenter le Fonds de régulation des recettes (FRR).

Par ailleurs, des contraintes en matière de gestion budgétaire persistent et induisent notamment un niveau faible de consommation des crédits alloués, ce que la modernisation en cours devrait pallier. En effet, la mutation du système de gestion budgétaire devrait mener à une amélioration du suivi des dépenses et permettre un meilleur suivi des projets ainsi qu'une meilleure maîtrise des coûts, de manière à améliorer le niveau d'absorption budgétaire et l'efficacité de la dépense.



Les perspectives économiques et financières du pays restent donc favorables. Cependant, il est à noter qu'à moyen terme, la situation financière devrait continuer de dépendre des fluctuations du prix du brut des hydrocarbures (109.6 USD en 2013 contre 110.9 USD en 2012).

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Recettes totales (avec dons)	40.8	36.6	39.9	40.5	39.6	38.3	36.6
Recettes fiscales	8.2	10.5	10.2	12.2	12.1	12.0	12.1
Recettes pétrolières	31.4	24.6	27.7	26.8	26.0	24.7	23.0
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	27.2	38.1	41.0	45.2	39.8	40.3	39.2
Dépenses courantes	16.5	22.2	26.7	31.2	30.5	30.7	30.3
Sans les intérêts	15.5	21.9	26.5	30.9	30.4	30.5	30.0
Salaires	5.5	10.1	12.2	12.3	12.2	11.7	11.5
Paiement d'intérêts	1.0	0.3	0.3	0.3	0.1	0.1	0.3
Dépenses en capital	10.7	15.1	13.6	14.1	14.5	15.1	15.5
Solde primaire	14.5	-1.2	-0.9	-4.5	-0.1	-1.9	-2.3
Solde global	13.6	-1.5	-1.2	-4.8	-0.2	-2.1	-2.6

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

En 2013, la politique monétaire de la Banque d'Algérie est restée centrée sur le contrôle de la masse monétaire, la maîtrise du taux de change et de l'inflation.

Ainsi, l'inflation s'est établie au plan national à 3.3 % en 2013, en baisse notable par rapport aux 8.9 % enregistrés en 2012. Cette tendance est le résultat notamment de l'intervention de la banque centrale, qui a introduit dès la mi-janvier 2013 un instrument supplémentaire de politique monétaire, permettant la reprise de liquidité à six mois à un taux de rémunération de 1.5 %. Pour 2014, l'inflation devrait remonter à 4.2 %.

Le régime de change est caractérisé par un flottement contrôlé du dinar algérien. En 2013, le cours de la devise algérienne s'est déprécié de 2.3 % par rapport au dollar américain, avec un taux de change de 79.4 DZD/USD à fin 2013, contre 77.6 à fin 2012. Le cours du dinar par rapport à l'euro s'est déprécié de 3.2 % à fin 2013.

La décélération du rythme de l'expansion monétaire observée en 2012 s'est poursuivie en 2013. Ainsi, pour 2013, le taux de croissance de la masse monétaire M2 a été de 8.5 % contre 11 % en 2012. Cette variation à la baisse résulte des effets conjugués d'une baisse de la part relative des dépôts bancaires à vue, d'une augmentation de celle des dépôts aux comptes courants postaux (CCP) et au Trésor, ainsi que de celle de la quasi monnaie, le tout dans un contexte de stabilisation de la part relative de la circulation fiduciaire.

Le principal facteur déterminant de l'expansion monétaire en 2013 est la hausse des crédits à l'économie, à hauteur de 20 %, à laquelle s'associe un changement dans la structure des crédits à l'économie, notamment une augmentation de la part relative des crédits à moyen et long termes (73 % à fin 2013 contre 68 % à fin 2012) et une diminution des crédits à court terme (27 % en 2013 contre 32 % en 2012). Cette évolution est encourageante, et s'inscrit dans le sens du développement des investissements à long terme.

Les avoirs extérieurs nets, à l'instar de l'agrégat M2, connaissent une baisse du rythme de croissance, pour s'établir à 1.9 % en 2013 contre 7.3 % en 2012.

De manière générale, la stabilité macroéconomique est restée un objectif primordial pour la Banque d'Algérie. Celle-ci a, au cours de l'année 2013, appliqué une politique monétaire prudente, étayée par une politique flexible du taux de change, tout en usant de ses instruments de résorption d'excès de liquidité au début 2013 pour réduire l'inflation. Il convient de noter

que le caractère endogène du phénomène inflationniste appelle d'autres mesures de politique économique plus structurelles au niveau de l'offre, mesures qui incluraient notamment une maîtrise du secteur informel et une lutte contre la contrebande aux frontières, à l'origine d'une pénurie de marchandises et de poussées inflationnistes.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Bien qu'elle soit demeurée solide, la position extérieure de l'Algérie a commencé à présenter de légers signes d'affaiblissement en 2013 : l'excédent des transactions courantes s'est contracté à 1.2 % du PIB, contre 5.9 % en 2012. En effet, la diminution de 7.5 % des exportations d'hydrocarbures et l'expansion de 4.9 % des importations ont induit un fort repli de l'excédent de la balance commerciale, de près de 40 % par rapport à 2012. La dynamique de la balance commerciale, conjuguée à un élargissement du déficit des revenus des facteurs et à une diminution des transferts nets, ont eu pour effet un excédent du compte courant de 2.3 milliards USD, toutefois en baisse par rapport aux 12.3 milliards USD de 2012. Par conséquent, malgré l'accroissement des investissements directs étrangers (nets) et l'amélioration du compte capital, le solde global de la balance des paiements a présenté un léger excédent de 2.9 milliard USD en 2013, contre les 12 milliards USD obtenus en 2012. Il convient de noter que la solidité de la position financière extérieure reste confortée par des réserves de change de l'ordre de 196 milliards USD à fin 2013, équivalant à plus de 3 ans d'importations, et une situation de très faible dette extérieure, estimée à 3.2 milliards USD à la même période, soit 1.5 % du PIB.

Pour ce qui est des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, l'analyse des données relatives aux neuf premiers mois de 2013 indique que la Chine, son premier fournisseur, représente 12 % des importations algériennes contre 11.4 % pour la France, devant l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. L'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la France sont par ailleurs les premiers clients de l'Algérie, et les États Unis, qui occupaient la 1^{re} place en 2012, sont désormais au 6^e rang.

Les contraintes, notamment politiques, qui limitent les quelques échanges marginaux entre pays maghrébins restent vives, même si des progrès ont été réalisés. Au niveau de la coopération africaine, l'Algérie joue un rôle de premier plan dans plusieurs initiatives, notamment, dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Balance commerciale	25.7	11.2	13.0	9.8	8.6	6.1	3.5
Exportations de biens (f.o.b.)	44.9	35.2	36.6	35.0	34.6	32.8	30.9
Importations de biens (f.o.b.)	19.3	23.9	23.5	25.2	26.0	26.7	27.4
Services	-2.2	-4.2	-4.4	-3.5	-4.3	-4.1	-4.0
Revenu des facteurs	-4.9	-1.1	-1.1	-1.9	-4.3	-3.5	-0.8
Transferts courants	2.0	1.6	1.3	1.5	1.4	1.8	1.7
Solde des comptes courants	20.5	7.5	8.9	5.9	1.2	0.3	0.4

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique de la dette

La position financière extérieure favorable a permis au pays de renforcer considérablement la soutenabilité de sa dette extérieure. En effet, après le remboursement total par anticipation des crédits de rééchelonnement et la suspension de tout nouvel endettement extérieur depuis 2006, la dette extérieure est restée à un niveau soutenable de 3.2 milliards USD à fin 2013, soit 1.5 % du PIB, contre 3.8 milliards USD à fin 2012. L'Algérie est ainsi à l'abri des effets de contagion financière directe, étant donné la disponibilité de l'épargne publique et le faible endettement extérieur.

Toutefois, l'encours de la dette publique intérieure ressort quant à lui à environ 9 % du PIB, s'établissant à 1 312 milliards DZD en 2012. Il est composé essentiellement des dettes relatives à l'assainissement des entreprises publiques (55 % du total) et au marché obligataire.



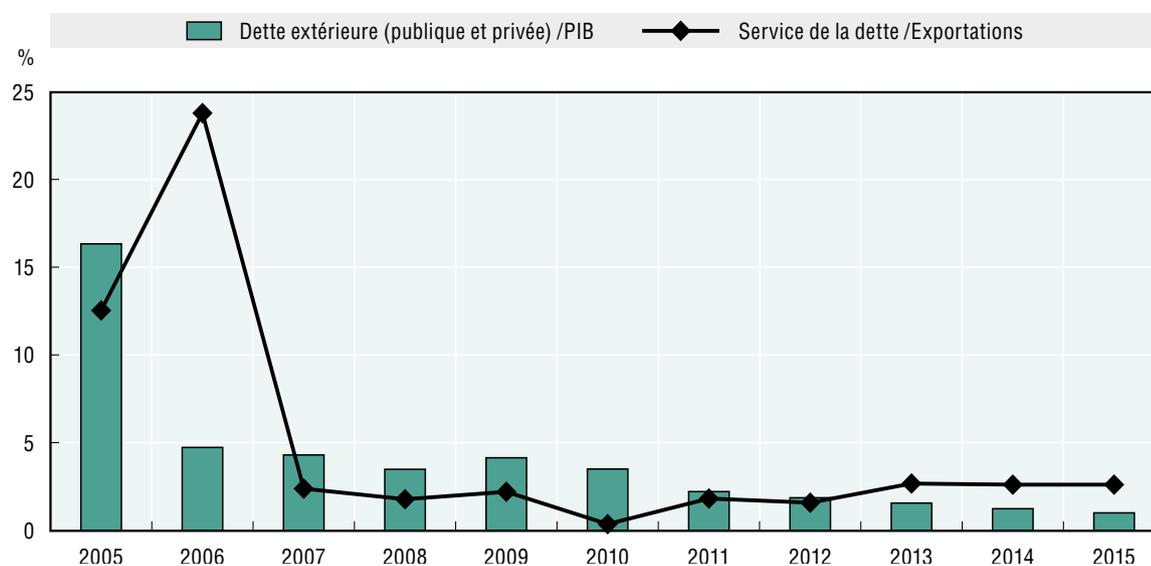
Le recours au marché obligataire est en continuel fléchissement, du fait de l'aisance financière du pays. Ainsi, la dette intérieure relative à ce marché correspond à la contrepartie des émissions d'emprunts des 20 dernières années, et représente donc une part à tendance baissière dans le total de la dette intérieure. Quant à l'assainissement des entreprises publiques en difficultés, en dépit des annonces régulières visant à y remédier, il convient de noter que des considérations sociales (notamment d'emploi) ne permettent pas la mise en faillite des établissements qui n'obéissent pas nécessairement aux règles optimales de gestion et de rentabilité.

Malgré le montant élevé des investissements publics, notamment depuis 2006 (286 milliards USD financent le Programme d'investissement public 2010-14), le niveau de la dette extérieure n'a pas augmenté du fait du non recours au financement extérieur et à son remboursement anticipé depuis 2006. La structure de la dette à moyen et long termes, par type de crédit, montre que l'endettement bilatéral constitue l'essentiel de la dette (75 %), suivi des crédits financiers. Les crédits multinationaux n'en représentent que 0.2 %.

En 2013, le comité ad hoc, établi au niveau du ministère des Finances pour suivre les développements économiques et financiers internationaux, a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de désendettement du pays et du placement des réserves internationales.

Ainsi la politique de diversification du portefeuille et de réduction des risques de l'autorité monétaire obéit à des critères de liquidité, de sécurité et de fluidité. Le placement des réserves se fait sous la forme de dépôts auprès des banques centrales (6 %), d'obligations, de bons du Trésor et d'actifs auprès d'établissements bénéficiant de la notation AAA (94 %), l'ensemble correspondant à un panier de devises étrangères composé en majorité de 52 % de dollars américains, de 37 % d'euros et 9.6 % de livres sterling.

Figure 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

En dépit de la volonté politique affichée, les réformes de l'environnement des affaires n'évoluent pas au rythme souhaité. L'édition 2014 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business* classe l'Algérie au 153^e rang sur 189 pays en 2013. Il révèle des difficultés persistantes du climat des affaires, caractérisé notamment par des lourdeurs dans la création d'entreprises, le dédouanement et l'enregistrement des activités commerciales. Cette situation engendre des délais dans les opérations et des coûts transaction importants.

Ce classement ne reflète toutefois pas les flux d'investissements directs étrangers (IDE) hors hydrocarbures (HH), qui ont plus que quadruplé entre 2012 et 2013. À noter que ces IDE HH, de l'ordre de 2.2 milliards USD annoncés en 2013 selon l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), représentent désormais presque 2.5 % des investissements du pays, contre moins de 1 % en 2012. Ils constituent un important vecteur pour le transfert des technologies et de l'innovation, notamment dans le secteur industriel, où se concentrent 95.5 % des IDE HH.

Les IDE dans le secteur des hydrocarbures ont représenté environ 2 milliards USD, soit un peu moins de 50 % des IDE globaux, alors qu'ils en représentaient la grande majorité les années précédentes. S'agit-il d'un changement de comportement des investisseurs étrangers malgré la règle des 51/49 % ? Ou s'agit-il d'une année particulière, surtout si l'on précise que près de 75 % des IDE HH proviennent d'un seul pays, le Qatar ?

Ainsi, afin d'encourager les IDE, le gouvernement a axé son intervention sur le développement de partenariats entre entreprises nationales et étrangères et de contrats de sous-traitance entre filiales de groupes transnationaux implantées en Algérie et des petites et moyennes entreprises (PME) locales.

Du point de vue des autorités, les mesures d'encouragement de l'investissement devraient présenter un intérêt pour les investisseurs étrangers. Il s'agit notamment de la mise en place du guichet unique au niveau de l'ANDI, de la simplification de procédures douanières, d'une fiscalité attractive, d'une décentralisation de l'acte d'investir, d'un marché du travail pourvu en compétences et de la création de zones industrielles de développement intégré. Du point de vue de l'investisseur étranger, l'État devrait réduire les effets négatifs relatifs au manque de lisibilité et de stabilité du cadre juridique des affaires, aux lourdeurs administratives en matière douanière et d'enregistrement, à l'insuffisance de financement par les banques. Par ailleurs, le secteur privé reste défavorisé par un secteur informel important et une administration peu flexible. Par conséquent, celle-ci peut difficilement jouer le rôle moteur qui lui revient pour promouvoir une diversification effective de la production nationale.

Quant à la question récurrente du foncier industriel, elle aurait trouvé une solution depuis la création en 2008 de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), mettant fin aux enchères publiques restreintes concernant les assiettes foncières. Toutefois, les progrès constatés demeurent lents, et avec des résultats mitigés.

Secteur financier

Le secteur financier se compose de la façon suivante : i) 26 banques dont six banques publiques avec 1 426 agences réparties sur le territoire national ; ii) des institutions non-bancaires (assurances, sociétés de leasing) ; iii) de la micro finance, notamment sous la forme de dispositifs de soutien à la création d'emplois ; et iv) un marché boursier en gestation.



Les opérations financières du Trésor public s'opèrent à travers le marché obligataire, le rachat des dettes des entreprises publiques et le financement des investissements publics. Malgré ce maillage, le marché financier est peu étendu et le nombre de produits financiers limité. Le secteur public bancaire reste dominant, avec 90 % des actifs/dépôts et 86 % des crédits. La qualité de la gestion des risques y reste modeste. Les activités des banques privées sont concentrées essentiellement dans le commerce extérieur.

En 2013, l'excès de liquidité au niveau des banques est resté structurel. Cependant, l'augmentation des crédits et le recul des recettes d'exportation ont atténué le volume des liquidités en circulation. Malgré ce recul, les indicateurs au niveau des banques traduisent une situation de solvabilité, notamment des banques publiques. Les banques privées, quant à elles, présentent une intermédiation financière insuffisamment développée pour drainer l'épargne des ménages, du fait d'un nombre limité de produits d'agences. En général, ces banques s'orientent vers les opérations plus rentables et moins risquées de commerce extérieur. Par ailleurs, la rareté des ressources de long terme, pour le financement des grands projets, constitue un obstacle pour le financement de l'investissement par les banques. Le marché boursier reste pour sa part limité, malgré une tendance des entreprises publiques, encouragée par l'administration en 2013, à entrer en bourse. Les banques privées collectent environ 20 % des ressources du secteur privé, qui est composé à 95 % de très petites entreprises (TPE) dont la plupart n'accèdent pas aux services bancaires, tout comme les ménages qui font leurs opérations au comptant. Le taux d'épargne, de l'ordre de 47 % du PIB, est un des plus élevés du monde.

En matière de réformes, le pays s'est engagé ces dernières années dans un programme de modernisation du secteur financier. Celui-ci dispose d'un potentiel mobilisable qui dépend de l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement privé, du rétablissement du crédit à la consommation et de la levée des restrictions aux crédits hypothécaires, entre autres contraintes, afin de lui permettre de mieux financer l'investissement et d'accompagner les impératifs d'une diversification de l'économie. À noter que la question de la dépenalisation de l'acte de gestion demeure une contrainte à la prise de risque, et donc à l'amélioration de la productivité des banques publiques. En effet, la prise de risque qui se traduit par une perte est pénalisée par la loi, ce qui incite les gestionnaires à la prudence et à la gestion bureaucratique.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Une des réformes les moins connues et pourtant présente au quotidien des Algériens est la propension des autorités publiques à informer, consulter et faire participer le citoyen aux décisions économiques.

Le meilleur exemple est celui de la tripartite qui réunit depuis plusieurs années le gouvernement, le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) et le syndicat des travailleurs. Le rôle de cette tripartite est la recherche de compromis pour atténuer les risques de conflits entre les différentes parties. En 2013, la tripartite a considérablement évolué du point de vue de sa composition puisqu'elle s'est enrichie de plusieurs partenaires de la société civile, de personnes ressources dans le domaine du développement, ainsi que de représentants d'organisations patronales. Des thèmes d'intérêt national ont également été librement abordés et des commissions constituées de représentants de toutes les parties prenantes ont été chargées de proposer des contributions sur un certain nombre de thèmes.

Ces dernières années, le gouverneur de la Banque d'Algérie présente semestriellement des rapports aux parlementaires lors de sessions spécialisées sur la conjoncture économique et financière, et expose aux citoyens, à l'occasion de conférences de presse périodiques, des points de vue sur la situation économique et financière du pays.

Plusieurs rapports budgétaires de l'année font aussi l'objet de communications par le ministre des Finances aux parlementaires ainsi qu'aux médias à travers des versions simplifiées et explicatives destinées au monde économique et aux citoyens. Les lois de finances, les lois de règlement budgétaire et les rapports d'audit afférents de la Cour des comptes sont devenus des documents partagés et discutés par les citoyens par l'entremise des médias.

Les autres membres du gouvernement opèrent de la même façon pour faire partager leurs rapports, avec cependant moins de succès du fait de l'intérêt grandissant des citoyens pour les questions économiques et financières.

Gestion des ressources naturelles et environnement

L'Algérie dispose d'une stratégie nationale de l'environnement, d'un Plan national d'action environnementale et de développement durable (2002) et d'un Programme national de développement des énergies renouvelable (PNDER) créé en 2011, complétés par un ensemble d'outils législatifs qui encadrent, en 2013, la gestion des ressources naturelles et environnementales ainsi que la politique territoriale. Ce sont ainsi plus d'une douzaine de lois qui ont été promulguées au cours de la dernière décennie. Elles ont trait à la protection de l'environnement, à la promotion du développement durable, au contrôle et à l'élimination des déchets ou à la protection du littoral, des zones montagneuses ou désertiques, ou plus simplement à la gestion de l'eau, à la promotion des énergies renouvelables, ou encore à l'orientation de la ville. Le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), à l'horizon 2025, constitue la vision à long terme au sein de laquelle toutes ces politiques s'insèrent et se complètent.

Parmi les actions entreprises en 2013, il convient de citer une campagne de sensibilisation des femmes sur le civisme écologique et la protection de l'environnement, dont les coûts de pollution très importants seraient évalués à près de 2 milliards USD pour la gestion de 13 millions de tonnes de déchets/an. Dans un autre registre, il convient aussi de relever que les déchets hospitaliers utilisent désormais les services de 322 incinérateurs en 2013, contre 28 en 2002. Les rejets liquides des entreprises sont soumis à des analyses avant d'être assainis. Par ailleurs, un projet de capture et de stockage du carbone dans les formations géologiques fonctionne à In-Salah (sud algérien).

S'agissant des énergies renouvelables, la mise en œuvre du PNDER s'est poursuivie en 2013, avec pour objectif la couverture de 37 % des besoins nationaux en électricité d'origine solaire, thermique et photovoltaïque, d'ici 2030. Une unité de panneaux solaires photovoltaïques, d'une capacité de 140 MW/an serait fonctionnelle à Alger en 2014.

Contexte politique

L'Algérie a connu des changements politiques importants et a réussi à maintenir sa stabilité malgré les troubles qui ont secoué les pays voisins. Depuis 2012, toutes les formations politiques participent pleinement au débat politique à travers notamment de nombreux médias privés écrits ou télévisuels. Depuis 2011, le pays a également dû faire face aux conséquences de l'instabilité et de l'insécurité que connaissent l'Afrique du Nord et le Sahel.

L'année 2013 n'a pas été une année électorale mais précède l'année de l'élection présidentielle, qui doit se tenir le 17 avril 2014. Un nouveau gouvernement de technocrates a été mis en place en septembre 2013, avec notamment des pouvoirs plus étendus pour le premier ministre, particulièrement présent sur le terrain et sur tout le territoire national, accompagné de ses ministres, pour apporter des solutions aux questions de développement qui se posent et pour contrôler l'exécution du programme d'action du gouvernement.



Face au développement du transfert informel de nombreuses marchandises aux frontières, dont les carburants sont le produit phare, les autorités algériennes ont mis en place depuis juillet 2012 un dispositif complexe à la fois sécuritaire, législatif et réglementaire, destiné à y mettre un terme. Ce dispositif, qui nécessite une coordination d'envergure entre différents services administratifs et économiques, a permis également de réprimer le trafic de drogue et des armes ainsi que de renforcer le contrôle des personnes aux frontières, apportant ainsi une contribution significative au retour de la paix au Mali.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

L'Algérie a confirmé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Selon l'Indice de développement humain 2013, l'Algérie s'est classée au 93^e rang sur 181 pays en 2012, avec une valeur de l'indice de 0.710 par rapport à 0.713 en 2011. En 2013, le PIB par habitant est estimé à 5 503 USD. L'accès au logement et le chômage (9.8 % en 2013) restent des défis majeurs pour le pays.

Le budget de la santé est passé de 4 % du PIB en 1970 à 5 % en 2012. Les dépenses de santé sont financées à 80 % par l'État. Pendant l'année scolaire 2013/14, 9 nouveaux centres hospitaliers universitaires (CHU) sont programmés en plus des 13 CHU existants. En 2012, le nombre de médecins pour 1 000 habitants était de 1.24 et le taux moyen de mortalité de 4.53 pour mille, selon l'ONS. En 2013, l'espérance de vie à la naissance a atteint 76.4 ans globalement, et 77.1 pour les femmes. En 2011, la mortalité maternelle était de 97 pour cent mille habitants, le taux de mortalité infanto-juvénile (moins de cinq ans) de 28.8 pour mille et la prévalence de la malnutrition des enfants (moins de cinq ans) de 3.7 %.

L'éducation et la formation jouent également un rôle important dans le développement humain. L'enseignement est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 15 ans. En 2013, la stratégie nationale d'alphabétisation a permis d'abaisser le taux d'analphabétisme auprès des dix et plus à 18 %, contre 22 % en 2008 et 85 % en 1962, avec un objectif d'éradication totale à l'horizon 2016. Les effectifs des enseignements primaire, moyen et secondaire, de 8.5 millions en 2013/14, ont cru de 3.95 % par rapport à 2012/13. L'enseignement supérieur a accueilli 1.5 millions d'étudiants, en 2013/14, contre 1.3 million en 2012/13. L'enseignement supérieur a connu une progression remarquable, mesurée par 1.9 millions de diplômés en 2012/13 contre 63 en 1964/65.

Afin de prévenir et de lutter contre les grandes endémies, des politiques visent à améliorer l'accès aux logements sociaux, la formation et l'encadrement des personnels de santé, la prise en charge financière de la santé des populations les plus démunies ainsi que la disponibilité des médicaments, pour permettre le traitement de la tuberculose, du VIH/sida et d'autres pathologies. Le paludisme ayant été éradiqué dans les années 50, les cas recensés seraient ceux de personnes arrivant de zones infectées étrangères (300 cas de paludisme en moyenne entre 2005 et 2012). Cependant des zones infectées semblent être apparues récemment au sud du pays, et la résurgence de cette maladie est sérieusement prise en charge par les services concernés. Il convient de noter par ailleurs que les efforts menés dans la lutte contre le VIH/sida ont contribué à limiter son taux de prévalence à 0.1 % pour les 15-49 ans.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Les programmes relatifs aux filets sociaux sont construits autour de la nécessité de prendre en charge le chômage, en particulier des jeunes et des femmes, et les personnes en situation de précarité (personnes âgées, femmes sans foyer, handicapés, etc.). Le nombre de bénéficiaires a doublé entre 2000 et 2012, passant de 547 000 à 1 090 000, soit une progression moyenne de près de 6 % par an. En 2012, les dépenses sociales budgétisées étaient de 28.3 milliards USD. Quant aux subventions indirectes, elles sont de l'ordre de 26.6 milliards USD, soit un total de 54.9 milliards USD, ce qui représente un peu plus de 30 % du PIB.

Ces dépenses sociales sont consacrées à hauteur de 25 % aux produits alimentaires de base, de 29 % à la santé, à l'éducation et aux transports, et de 46 % aux logements et aux prêts bonifiés qui y sont associés. Les subventions indirectes permettent de soutenir les prix de l'eau potable (16 %), de l'électricité (13 %), du gaz (31 %) et des produits pétroliers (40 %). Toutes ces subventions sont destinées à assurer la protection des ménages à faibles revenus. Cependant, en l'absence d'un ciblage des démunis et des couches vulnérables, les dépenses sociales profiteraient davantage aux ménages aisés. En outre, l'impact sur le chômage, notamment des jeunes, reste faible en dépit des dispositifs de soutien à l'emploi pour cette catégorie de la population. Le taux de chômage n'a ainsi pas varié de la plage des 10 % depuis plus de trois ans.

Les dispositions relatives à la protection du pouvoir d'achat, prises en 2011 et 2012, ont été maintenues en 2013. Celles-ci concernent le gel des prix de l'électricité, de l'eau et des carburants. Ce soutien au pouvoir d'achat est aussi mis en œuvre au travers d'exonérations d'impôts et taxes sur les bénéficiaires pour les activités des secteurs touchant des produits de première nécessité et de grande consommation, tels que les huiles alimentaires et le sucre.

Au cours des dernières années, l'Algérie a connu d'importantes mutations du marché de l'emploi, avec notamment l'arrivée chaque année sur ce marché d'un nombre important de jeunes ainsi que l'essor de l'activité chez les femmes. Cette situation indique la nécessité : i) de réduire le chômage (passé de 30 % en 2000 à 9.8 % en 2013) ; ii) de lutter contre le développement du secteur informel ; et iii) de prendre en compte l'apparition de nouvelles formes d'emploi (l'emploi à durée déterminée devient de plus en plus la règle dans le secteur privé), la saturation des emplois proposés par la Fonction publique, les départs à la retraite difficiles dans le secteur public, etc. Face à cette situation, le pays a développé et mis en place des politiques d'intervention sur le marché du travail, avec le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) des demandeurs d'un premier emploi, des diplômés des universités et de la formation professionnelle, mais aussi au travers de dispositifs de mise en œuvre, notamment les agences de l'ANEM (Agence nationale de l'emploi), la CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) et l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes). Ces politiques consistent principalement en des programmes actifs (filet social), sous la forme d'activités subventionnées (Indemnité pour activité d'intérêt général - IAIG) ou d'actions de formation professionnelle non résidentielle, mais aussi via des mesures passives d'aide aux licenciés économiques, aux chômeurs et aux personnes assistées, telle que l'allocation forfaitaire de solidarité (personnes âgées, handicapés, etc.).

Égalité hommes-femmes

L'indice de parité entre les sexes (rapport des taux de scolarisation bruts entre filles et garçons) est de 0.93 en Algérie. Dans les domaines de l'éducation et de la formation, des résultats concrets ont donc été obtenus. Le pays a poursuivi ses efforts en 2012 et 2013, au travers d'allocations budgétaires significatives destinées à tous les niveaux du système éducatif et de formation, dont les jeunes Algériennes bénéficient. Le degré d'alphabétisation chez les femmes entre 15 et 24 ans avoisine les 100 % en 2013, contre 62.2 % en 1987. En 2012, la proportion des filles inscrites dans l'enseignement secondaire a dépassé celle des garçons scolarisés (58.3 %), le taux d'inscription des étudiantes au supérieur s'est accru (60 %) et plus de deux diplômés sur trois sont des femmes.

Au niveau professionnel, les femmes sont présentes dans tous les corps de métiers. Elles représentent, en 2013, plus de 60 % des nouveaux diplômés de l'université, des enseignants, du personnel de santé ou des journalistes ainsi que 40 % des magistrats.

Cependant, au niveau de l'évolution des carrières et de l'insertion des femmes dans le monde du travail, des progrès restent à faire pour satisfaire leurs aspirations, en termes d'évolution professionnelle et d'égalité des chances et, entre autres, pour l'accès aux postes décisionnels.

Ainsi, des politiques intégrant la dimension du genre sont mises en œuvre. L'exemple le plus éloquent est la loi sur l'élargissement de la représentation de la femme à 30 % dans les assemblées élues.



Analyse thématique : Les chaînes de valeur mondiales relatives au système productif national

Les activités intégrées dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) qui concernent le potentiel productif sont principalement les secteurs des hydrocarbures, des industries agro-alimentaires, des industries extractives et des mines, ainsi que les échanges extérieurs de biens et services (exportations-importations). Dans les activités productives, la contribution des secteurs à la formation du PIB s'est caractérisée en 2011 par une prépondérance des secteurs des hydrocarbures (36.0 %), des services (19.7 %) et de l'agriculture (8.1 %). En revanche, celui des industries s'est inscrit en recul en 2011 (4.3 %, contre 9.1 % en 1998).

L'environnement économique institutionnel des CVM se caractérise par un système productif national, hors agriculture, structuré autour de 934 250 unités économiques qui œuvrent dans les domaines suivants : activités commerciales (54.8 %), services (34.0 %), industrie (10.2 %) et construction (1.0 %). Une proportion importante, soit 98 % des unités, ont un statut privé et 2 % un statut public et mixte. Le secteur privé réalise 52 % de la valeur ajoutée totale, avec de très petites entreprises (TPE) à dominante familiale, dotées d'une faible capacité d'investissement, d'un accès limité au crédit bancaire, et présentant de faibles perspectives de développement. Les entreprises du secteur public et mixte participent à hauteur de 48 % à la valeur ajoutée. Ce sont des entreprises de taille plus importante (plus de 250 salariés et plus de 2 milliards DZD de chiffre d'affaires). Parmi elles, le secteur des hydrocarbures est organisé au sein du groupe Sonatrach (GSH), qui assure à lui tout seul 36 % du PIB. Toutes ces entités publiques, et dans une moindre mesure celles du secteur privé, sont impliquées dans les CVM au travers de la production et des échanges.

Le tableau entrées-sorties (TES) 2011 donne la part des valeurs ajoutées sectorielles exportées : 99.5 % pour les hydrocarbures (essentiellement GSH), 90.0 % pour les cuirs et chaussures, 47.5 % pour les mines et carrières, 10.6 % pour les industries mécaniques, métalliques, électriques et électroniques (ISMME), 10.2 % pour les industries agroalimentaires, 10.0 % pour celles du bois, papier et liège, 8.0 % pour le secteur transports et communications et 3.5 % pour celui des matériaux de constructions. Afin de relativiser le poids des secteurs, il est à noter que GSH assure 97 % du total des exportations globales algériennes. L'Algérie est fortement intégrée dans l'économie mondiale des hydrocarbures, tant dans ses phases de prospérité que celles de déclin. Pour les autres secteurs, l'implication dans l'économie mondiale, plus modeste, se situe au niveau des matières premières à l'état brut ou ayant subi une première transformation. Cette insertion dans les CVM renvoie à un secteur industriel en déclin, caractérisé par des mutations fréquentes accompagnées de réformes sans aboutissement, soumis à une ouverture débridée du commerce extérieur qui favorise, dans les faits, le développement de l'informel (25 % du PIB). Par ailleurs, la loi instituant les 51/49 % régissant les investissements étrangers n'a pas encore donné les effets attendus.

La participation aux CVM s'exprime aussi dans les échanges commerciaux. En 2011, les exportations de biens ont été évaluées à 73.49 milliards USD et les importations à 47.25 milliards USD, soit un excédent de la balance commerciale de 26.24 milliards USD. Le taux de pénétration des importations du marché intérieur a atteint 31.9 % et l'effort à l'exportation 38.7 %. Hors hydrocarbures, l'effort à l'exportation n'a pas dépassé les 3 %, ce qui s'explique en partie par le faible niveau de l'offre nationale de marchandises.

Au niveau des exportations, les produits des hydrocarbures et dérivés ont représenté plus de 97 % du total des exportations. GSH domine fortement les échanges et les CVM. C'est la première entreprise d'Afrique avec environ 100 milliards USD de chiffre d'affaires consolidé, en 2013.

Hors Hydrocarbures, l'intégration aux CVM reste relativement marginale, avec 2.81 % du montant des exportations totales, mais substantielles avec 2.06 milliards USD de recettes qui se décomposent de la façon suivante : i) 1.2 milliard USD, soit 1.63 % des exportations totales, de produits bruts ou semi finis dérivés des hydrocarbures, tels que les huiles et les



produits provenant de la distillation des goudrons (836 millions USD), l'ammoniac anhydre (372 millions USD), soit respectivement 1.13 % et 0.5 % des exportations totales, et qui se matérialisent par de faibles valeurs ajoutées ; ii) le secteur de l'agroalimentaire participe à la dynamique CVM pour 321 millions USD, soit 0.4 % des exportations totales, englobant les sucres du groupe privé CEVITAL (268 millions USD), les boissons du groupe public Eaux minérales algériennes (EMA) pour 26.9 millions USD, les dattes des producteurs privés (25 millions USD) ; iii) les autres industries s'insèrent dans l'économie mondiale à hauteur de 565 millions USD, soit près 8 % des exportations totales, et couvrent les produits des peaux tannées (20.3 millions USD), le phosphate de calcium (128 millions USD), le zinc brut (25.7 millions USD), les glaces en plaques et feuilles (19.1 millions USD), les alcools acycliques (41.8 millions USD), les gaz rares et hydrogène (39.1 millions USD), ainsi qu'un total de 290.3 millions USD en autres produits dont le leader est le groupe public SGP Industries manufacturières. En dépit de cette faible intégration relative du secteur hors hydrocarbures, les activités productives disposent néanmoins d'atouts pouvant conduire à une insertion accrue dans l'économie mondiale des industries manufacturières, notamment les minoteries, les cimenteries, les industries sidérurgiques, le raffinage du sucre et l'industrie laitière, qui affichaient des capacités de production moyennes sous utilisées non négligeables en 2010 et en 2011.

Concernant les importations, elles ont atteint 47.25 milliards USD en 2011, et proviennent dans une proportion importante des pays de l'Union européenne. Elles se déclinent en biens d'équipement pour 16.4 milliards USD, soit 34.7 % du total, composés essentiellement de véhicules de transport de personnes et de marchandises. Les biens destinés au fonctionnement de l'outil de production totalisent 13.6 milliards USD, soit 28.8 %, constitués de produits en fer et en acier, ainsi que d'huiles destinées aux industries alimentaires. La facture alimentaire, avec 9.85 milliards USD, soit 21.0 %, comprend les céréales, les laits et les sucres. Les biens de consommation non alimentaires, représentant 7.33 milliards USD, soit 15.5 % des importations, concernent les véhicules de tourisme, les médicaments et les accessoires des véhicules automobiles.

Si l'intégration dans les CVM est importante pour les importations, seuls 28.8 % sont susceptibles de générer de la valeur ajoutée à l'exportation. Les 71.2 % restant comprennent les biens de consommation alimentaires et les biens durables.

Les réformes et le démantèlement du secteur industriel public ont abouti : i) à la privatisation des actifs ; ii) à la substitution des importations à la production nationale dopées par les liquidités du secteur des hydrocarbures ; iii) à l'ouverture tous azimuts du commerce extérieur ; iv) à une faible productivité et enfin v) au développement de l'informel. Pour rompre avec cette dynamique, les autorités algériennes ont lancé en 2013 un appel à projets concernant 18 filières industrielles afin d'amorcer la relance et l'intégration industrielles des filières, avec pour objectifs l'augmentation et la diversification de la production nationale ainsi que la création d'emplois.



Extrait de :

African Economic Outlook 2014

Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « Algérie », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-13-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.